



ONELEC-EX - Opérations d'ordre non-électrique (BO-HO-HOV -> Exécutant/Chargé de chantier)

Dernière mise à jour le 04/10/2020

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Permettre au personnel non électricien, exécutant ou encadrant des chantiers d'ordre non électrique dans des environnements électriques, de travailler en sécurité selon les préconisations de la Norme NF C 18-510.

Réf.	
Contact	0633788531 contact@pulsart-formation.com www.pulsart-formation.com

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants.
- Être capable d'identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions.
- Être capable de respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des travaux d'ordre non électrique.

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes personnes ayant à réaliser ou encadrer des travaux non électriques, dans un environnement électrique.

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUE

A l'issue de la formation, chaque participant se voit remettre :

- une Attestation individuelle de formation établissant les compétences acquises au cours de la formation
- l'accès au livret dématérialisé reprenant les enseignements clés de la formation via extranet participant

PRÉ-REQUIS

Etre capable de comprendre les instructions de sécurité.

MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation de la formation est réalisée à travers un questionnaire à choix multiples et à travers des mises en situations pratiques permettant d'apprécier leur capacité à opérer en sécurité conformément aux préconisations de la NFC 18-510

Profil du / des Formateur(s)

Formateur en Prévention des Risques Électriques



Niveau

Permettre au personnel non électricien, exécutant ou encadrant des chantiers d'ordre non électrique dans des environnements électriques, de travailler en sécurité selon les préconisations de la Norme NF C 18-510.



Modalite

L'enseignement pratique, qui représente plus de 30% du temps de formation, vise à faciliter les apprentissages et à favoriser leur transposition efficace sur le terrain au quotidien. Selon la norme NF C 18-510, il est préconisé de suivre une formation de maintien et actualisation des compétences d'1 jour tous les



Effectif par session

à participants



Durée

1 jour (7 heures)



PROGRAMME

Enseignement Théorique 70%:

L'habilitation électrique

- Définitions
- Conditions d'habilitation
- Indices et activités correspondantes

Notions élémentaires d'électricité

- La production de courant
- Les unités de mesures électriques
- Les différents types de courant

Les différents types d'accidents électriques

- Les effets du courant électrique sur le corps
 - Les conséquences d'un accident électrique
- Le contact direct
- Le contact indirect
- Le court-circuit, la surintensité

La protection intégrée à la conception des installations

- Les écrans ou obstacles
- Les disjoncteurs différentiels, disjoncteurs, portes fusibles
- Les principes de mise à la terre
- L'isolation renforcée et la séparation des circuits
- Les différentes classes de matériel
- Les indices de protection

L'évaluation et la prévention des risques électriques

- Les différents éléments de l'analyse des risques électriques
- Les mesures de prévention en vue de la réalisation d'opérations d'ordre électrique
- Les principes de mise en œuvre des opérations

Les domaines de tension, les ouvrages et installations

- Les différents domaines de tension
- Définition des installations et ouvrages électriques
- Les locaux réservés aux électriciens

Les zones de l'environnement électrique

- Le classement des zones d'environnement
- Les distances limites et les zones définies

Les différents acteurs

* Rôles et missions des différents acteurs (employeur, chargés de travaux, chargés d'exploitation électrique...)

Les opérations d'ordre non électrique

- En hors tension (documentation et instructions...)
- Dans un environnement électrique
- Les opérations particulières
- La surveillance de la zone de travail
- Le balisage de la zone de travail

Les équipements de protection

- Les Équipements de Protection Individuelle ou Collective (gants isolants, casque, tapis isolant...)
- La vérification des EPI

Les outils et le matériel de travail

- La réglementation et l'état de l'art (marquage CE, conformité aux normes, prescriptions de conception)
- Emploi et entretien des principaux équipements et de l'outillage

Les incidents, accidents et incendies

- Les risques résiduels
- La conduite à tenir
- Les différents moyens d'intervention

Enseignement Pratique 30%:

Exercices individuels de mise en situation

- Analyse d'une situation vis-à-vis du risque électrique et définition des mesures de protection adaptées
- Evolution dans les zones d'environnement électrique avec application des préconisations applicables
- Réalisation d'opérations selon l'indice d'habilitation visé
- Mise en œuvre et vérification des Équipements de Protection Individuelle

Travaux en sous-groupes

- * Rédaction et utilisation de la documentation
- Identification des indices d'habilitation nécessaires selon différentes situations d'intervention

Cas concrets

* Réalisation d'opérations d'ordre non électrique, en situation professionnelle lors des formations

Visite des installations (intra-entreprise)

 Présentation des installations et locaux concernés par le titre d'habilitation, identification des mesures de prévention applicables



En supplément : Travaux Pratiques de <u>0,5 jour</u> dans l'établissement du stagiaire (en option pour les exécutants, obligatoire pour les chargés de chantier ou domaine de tension HTB)